
NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :	Mmes, MM. les membres de la Table
DATE :	19 octobre 2021
OBJET :	Budget annuel de fonctionnement 2022
POUR ADOPTION	

OBJECTIF

Soumettre à la Table, pour adoption, les prévisions budgétaires 2022 de même que les montants des quotes-parts pour les MRC membres.

MISE EN CONTEXTE

Tel que présenté l'an dernier, un écart se creuse entre les revenus et les dépenses récurrentes, ce qui a pour effet d'augmenter année après années le ratio de l'affectation des excédents sur le budget. Les années 2017, 2018 et 2019 ont été marquées par un gel des cotisations, ce qui a contribué à exacerber cette situation.

La Table devant faire face à des enjeux importants, notamment en aménagement du territoire et en transport, et bien que cette situation n'ait pas mis en péril la santé financière de la Table jusqu'à présent, notamment grâce à l'apport de fonds en provenance de la Montérégie reçues jusqu'au présent, les élus ont convenu de mettre en place à partir de 2020 les conditions qui permettront de freiner cette tendance.

Nous proposons alors, pour l'année 2022, une augmentation de 1%, ce qui représente une augmentation d'environ 3 458,41\$ au total pour les MRC.

L'entente inter-MRC renouvelée en début d'année 2020 prévoit que les contributions financières sont adoptées en même temps que le budget, et réparties de la façon suivante :

- Les contributions des MRC de Rouville et de Beauharnois-Salaberry sont ajustées annuellement à un taux équivalent au taux d'indexation du total des quotes-parts. Leur contribution étant de 18 530\$ en 2021, celle-ci passerait à 18 715\$ en 2021.
- Suivant cet exercice, le résiduel du montant total demandé aux MRC membres est réparti entre les quatre autres MRC, en fonction du potentiel fiscal de chacune d'elle, établi à partir des données de richesses foncières uniformisées « RFU » utilisées par la CMM pour l'élaboration de son propre budget. Ces données n'étant pas disponibles, les chiffres ci-dessous constituent donc des estimations :

	% 4 MRC	Facturation 2020	Facturation 2021	Facturation 2022
MRC de Vaud-Soulanges	25,9897%	77 033 \$	77 802,19 \$	81 117,59
MRC de Marguerite-D'Youville	15,8455%	50 568 \$	51 072,83 \$	49 456,08
MRC de Rouville	-	18 345 \$	18 530,00 \$	18 715,30
MRC de Vallée-du-Richelieu	24,6453%	76 383 \$	77 145,71 \$	76 921,53
MRC de Beauharnois-Salaberry	-	18 345 \$	18 530,00 \$	18 715,30
MRC de Roussillon	33,5194%	101 986 \$	103 005,86 \$	104 618,87
SOUS-TOTAL		342 660 \$	346 086,59 \$	349 545

RECOMMANDATIONS

- Adopter le budget 2021 de la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud au montant de 358 100\$, tel que présenté en séance régulière du 19 octobre 2021.
- Adopter la répartition des revenus de quotes-parts au montant total de 349 545\$, tel que présenté en séance régulière du 19 octobre 2021.

p.j. Budget TPECS 2022

Regroupement des tables décisionnelles de la Montérégie

Budget TPECS 2022

janvier - décembre 2022

	TOTAL
Revenu	
4200 Subvention MRC	349 545,00
4205 Revenus reportés	555,00
4210 Revenus d'intérêts	8 000,00
Total des revenus	358 100,00 \$
PROFIT BRUT	358 100,00 \$
Dépenses	
5015 Télécommunication	3 000,00
5020 Frais de déplacement	21 000,00
5100 Salaires et avantages sociaux	221 250,00
5135 Frais informatiques	7 000,00
5140 Soutien informatique	2 500,00
5145 PMAD	25 000,00
5155 Frais de formation	6 000,00
5160 Évènements spéciaux	10 000,00
5165 Activités consolid. équipe	3 000,00
5168 Frais inscription/participation Congrès/Colloque	5 000,00
5170 Fournitures de bureau	2 000,00
5175 Abonnement et cotisation annuel	3 000,00
5180 Ameublement, équipements	3 000,00
5185 Frais de banque	100,00
5205 Frais de rencontres C.A.	10 000,00
5220 Registraire des entreprises	50,00
5240 Honoraires professionnels	30 000,00
5245 Frais tenue de livre	6 000,00
5250 Frais service de paie	200,00
Total des dépenses	358 100,00 \$
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION NET	0,00 \$
REVENU NET	0,00 \$